

Le Juge Ranjeva propose un plan de guérison

Clicanoo Réunion – 27/08/10



Depuis 1990, le Pr. Raymond Ranjeva était juge de la Cour internationale de Justice à La Haye dont il a été vice-président, entre 2003 jusqu'à la fin de son second mandat en février 2009. Cet éminent juriste reconnu et respecté, est sorti de sa réserve pour proposer un plan de "guérison", face à la crise malgache qui perdure depuis 19 mois.

JIR : M. le Professeur, selon vous, Madagascar serait gravement malade. Vous avez proposé une "thérapie" dans le cadre d'un programme baptisé Vonjy Aina, récemment présenté à la presse. N'aurait-il pas fallu intervenir plus tôt ? Où étiez-vous en 1972, en 1991, en 2002 et en 2009 ?

Raymond Ranjeva : A votre question je répondrai tout d'abord par le rappel de la chronologie. Entre le 20 novembre 1990, date de mon élection à la Cour internationale de Justice et le 5 février 2009, le terme de mon second mandat, j'étais soumis à une stricte obligation de réserve à l'égard des affaires intérieures d'un Etat, y compris le mien. Avant 1990, mon épouse et moi, en bons universitaires, avons voulu exercer notre liberté d'opinion et d'expression de toutes les manières, y compris par des manifestations au besoin dans la rue. En 1972, sur la Place de l'Hôtel de Ville, depuis appelée la Place du 13 mai, je suis monté sur le podium pour interroger publiquement le Général Andriamahazo sur le sort du Président Tsiranana. Maître René Rarijaona, figure bien connue de la société réunionnaise, est venu à la rescousse pour réitérer ma question et devant le refus de réponse du Gouverneur militaire, Monsieur Manandafy a rappelé la revendication populaire qui a abouti à la fin de la lère République. Des reportages journalistiques confirment ces faits.

Depuis le 12 avril 2009, date de ma réinstallation au pays, quoique conscient des difficultés dans lesquelles était plongé Madagascar, je n'ai pas voulu jouer la mouche du coche : selon l'adage populaire les affaires nationales trouvent toujours preneur, et il y en avait déjà beaucoup ! Bien entendu, je n'étais pas indifférent, et j'ai eu des rencontres privées avec les uns et les autres. Cependant, au bout de 18 mois, je n'ai pas pu m'empêcher de me manifester publiquement. Au différend entre deux protagonistes, s'est

substituée une situation révélatrice d'une très grave maladie politique tandis que la lassitude générale se doublait d'un mal plus profond : le sentiment général d'impuissance et d'échec. La nation, les politiques, la communauté internationale semblaient tous atteints. Tout était prêt pour l'avènement d'une subversion. S'assoupir dans la peur ou l'indifférence était un manquement à l'obligation citoyenne. Une résistance s'imposait car j'ai appris que le mal triomphe lorsque les gens qui recherchent le bien se taisent. Est-ce trop tard ? A chacun de juger : qui a fait mieux pour faire face à la crise en 18 mois ? A-t-on remarqué tous les obstacles placés sur la voie de la sortie de crise pour décourager les bonnes volontés jusqu'à présent ?

JIR : Comment diagnostiquez-vous les crises cycliques qui secouent la Grande Île ? Quel remède pour ce "cancer" ?

R.R. : Les crises politiques semblent frapper Madagascar de manière cyclique depuis 1972 avec une certaine accélération des manifestations ces derniers temps. Une relative répétition des phénomènes ont même amené des observateurs à parler de loi : même cadre géographique, la Place du 13 Mai, mêmes thèmes de revendication, mêmes dirigeants ! L'explication, à mon avis, trouve ses racines dans l'histoire constitutionnelle. La constitution institutionnelle remonte à la Loi cadre Deferre de 1956. Elle a consolidé la provincialisation territoriale et politique, les conseillers provinciaux, en congrès, ont proclamé la République malgache, désigné les membres de la Constituante qui a élu le Président de la République (une « erreur » selon les « Mémoires » du Général de Gaulle) et, enfin, ratifié les accords de coopération de 1960. L'économie générale du système a été maintenue sans fissure jusqu'en mai 1972. Lorsque les revendications des étudiants et des élèves, relayées par les manifestants travailleurs parlaient de « Démocratisation-Malgachisation et Décentralisation », les fondements du régime étaient ébranlés. Les tentatives de délibération populaire sur la nature et la forme de l'Etat malgache à construire ont été confisquées par le pouvoir et les partis politiques. Depuis, aucune réflexion de fond sur l'Etat n'a dépassé le cercle des politiques, alors que la question est restée ouverte. A sa place, on a préféré des débats, parfois surréalistes, sur la Constitution alors que les institutions de contrepouvoir politique ne fonctionnent pas, les partis restant des appareils pour l'entretien du clientélisme régional ou personnel ! Pourquoi alors s'étonner de l'inventivité en matière de droit dit constitutionnel : 12 altérations du texte constitutionnel en 51 ans ! Un record à vérifier.

JIR : Que préconisez-vous pour panser les blessures de 2009 toujours ouvertes ?

R.R. : Face à la mise en danger de la Nation consécutive aux événements de 2009, j'ai exposé un plan en deux volets. Le premier constate que pour maîtriser la déliquescence de l'autorité et du crédit de l'Etat, il faut enrayer le risque de l'avènement d'un Etat défaillant (« failed State »), grâce à la mise place d'une nouvelle et véritable Transition : neutre, au sens actif et positif, et forte. Dans les plus brefs délais, il faut aboutir à une sortie de crise qui sache guérir les rancœurs, les blessures, les maux dont souffrent les Malgaches, afin qu'ils ne présentent plus de risques pour la sérénité de l'avenir.

Toute solution unilatérale qui ne prenne pas en compte la nécessité d'une réconciliation nationale ainsi que d'une démarche participative de l'ensemble de la population est à proscrire, car elle ne sera qu'illusoire pendant quelque temps. Il est plus important de réussir la mise en place d'une Transition sereine et crédible pour obtenir l'apaisement du climat politique et le redémarrage immédiat de l'économie C'est dans ce cadre qu'il convient d'éviter l'organisation à la hâte d'élections qui, autrement, seront plus sources de problèmes que de solutions. Le second volet est le programme dit « Vonjy Aina »,

littéralement « Sauvetage pour la survie ». Il s'agit d'un ensemble de programmes et d'actions incontournables et prioritaires que doit mener la Transition pour permettre la continuité de la vie en commun. L'existence de ce programme « Vonjy Aina » est une garantie de la neutralité de la Transition que je propose, car il indique la direction de la marche, et représente la mesure et l'évaluation des performances et des sanctions aux défaillances. Très brièvement, il reviendra à la Transition de placer et consolider les bases d'une République respectueuse des droits du citoyen et du dialogue, de prescrire des remèdes d'urgence qui accompagneront la sortie de crise, et de veiller à l'avènement du développement durable, d'une économie ouverte et à la sauvegarde de l'environnement.

JIR : Quels sont vos rapports respectifs avec Marc Ravalomanana, Albert Zafy, Didier Ratsiraka et Andry Rajoelina ? Avec-vous pris contact avec eux dans le cadre de la crise ?

R.R. : Mon initiative ayant essentiellement un caractère personnel, je n'ai pas pris de consignes particulières de qui que ce soit, ni des anciens chefs de l'Etat, ni d'autorités étrangères, pour prévenir cette question posée par d'autres personnes. La démarche est d'abord malgache. Je n'ai jamais rencontré Monsieur Andry Rajoelina, mais il est évident que le caractère politique du projet de prise en mains de la direction de la Transition amènera à exposer aux responsables, notamment politiques et nationaux qui le souhaitent, l'économie générale de ma méthodologie.

JIR : Comment comptez-vous vous faire entendre, par vos interlocuteurs, sachant que l'un d'entre eux a commis un coup d'Etat et a renié des engagements qu'il a signé devant les instances internationales ? Comment "négocier" avec des personnes qui veulent à tout prix s'accrocher le plus longtemps possible au pouvoir ? **R.R. :** Il s'agit bien entendu de questions auxquelles nous y pensons très sérieusement. Mais ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire, je crois fermement que la force d'âme du peuple malgache, pourvu qu'elle puisse se manifester, nous donnera les ressources nécessaires pour sortir de ce très mauvais pas.

JIR : N'appartenant à aucun parti et accusé par vos détracteurs d'avoir été "déconnecté" de la vie politique malgache pendant plusieurs années, sur quelle base de légitimité vous appuyez-vous ?

R.R. : La légitimité n'est pas une donnée immédiate à la conscience ; elle se conquiert de haute lutte. Elle fait appel à la raison, au sens moral et aussi à l'intelligence de l'homme. Le projet de sortie de crise, le seul qui, à l'heure actuelle, est le moins malmené ainsi que le programme « Vonjy Aina » apparaissent alors comme des commencements de légitimité.

JIR : Quel modèle serait, selon vous, le mieux adapté pour la 4e République de Madagascar ? **R.R. :** La meilleure des constitutions dont j'ai exposé plus haut les grandes lignes dans le programme « Vonjy Aina » sera celle qui permettra aux Malgaches de savoir quel Etat leur permettra de vivre dans la sérénité et la paix pour s'épanouir.

JIR : Parallèlement aux solutions politiques que vous souhaitez apporter, auriez-vous déjà étudié quelques pistes pour sortir la population malgache de la pauvreté ? **R.R. :** La pauvreté (ndlr : ou la richesse) est d'abord dans l'être et l'âme avant d'être économique et financière. Des pistes ont été esquissées. Le Malgache sortira de la pauvreté lorsqu'il maîtrisera les clés d'accès au monde de la modernité, c'est-à-dire

retrouvera son identité, sa confiance en sa valeur et saura vivre en harmonie avec les hommes et la nature. C'est un problème culturel et spirituel.

JIR : D'après vous, quel sont les critères et les qualités que devraient avoir les futurs dirigeants de Madagascar ? Pensez-vous avoir le profil d'un Président de la République ?

R.R. : Actuellement, comme je l'ai dit, je n'ai pas d'ambition concernant la Présidence de la République. Je souhaite à ceux et à celles qui se lanceront dans les élections présidentielles d'être droits, intègres, conscients des besoins de la population et soucieux de l'intérêt de la nation.

JIR : Quels intérêts les îles voisines comme La Réunion auront-elles à gagner si Madagascar se développe ? Par exemple : quel avenir pour la culture de la vanille, du letchi et de la canne à sucre de la Réunion quand la Grande Île sera stable et parviendra à inonder régulièrement le marché de l'exportation provenant de l'océan Indien ?

R.R. : Pourquoi raisonner en termes de relations conflictuelles ou de compétition et non de solidarité dans le cadre de la mondialisation ? Dans ces conditions, nous avons intérêt à dépasser la culture de rentiers de situation et à envisager de nouvelles frontières et pourquoi pas un nouveau monde.

JIR : Vos analyses sur le passé, le présent et l'avenir des relations entre Madagascar et la France. **R.R. :** Les relations avec la France restent une des données essentielles de la politique extérieure de Madagascar. Nous n'avons aucun intérêt à nous disputer avec la France. Comme dans un vieux couple, les relations évoluent avec le temps. Les deux parties sont passées à la phase d'affranchissement puis de partenariat ; d'inégalitaires les rapports sont de plus en plus égalitaires et ce d'abord sur le plan intellectuel. Enfin, je n'ai pas entendu parler d'objection à l'encontre de l'ouverture de Madagascar à la mondialisation. En réalité, les traditions ont la vie longue et la mise en forme d'une nouvelle pratique requiert patience, intelligence, largesse d'esprit et renonciation aux manœuvres sournoises. Le vrai problème réside dans la capacité et la volonté des deux parties à mettre en place des projets communs et à déterminer la participation respective de l'un et l'autre partenaire dans le pilotage de cette aventure.

JIR : Quel message pouvez-vous adresser à la communauté internationale au regard de la crise malgache, dans son état actuel ?

R.R. : La crise malgache est une épreuve pour la communauté internationale, et en particulier pour nos pays du Sud Ouest de l'Océan Indien. Elle remet en cause nos certitudes, interpelle nos consciences et fait appel à notre intelligence et notre sens de la solidarité. Elle ne se limite pas à la recherche d'ingénierie ou de technologie politique ou sociale. Elle a aussi une dimension morale et spirituelle. Aidons ceux qui veulent éradiquer définitivement les maux de la Nation malgache.

Recueillis par Pana Reeve

Bio express

Élu membre de la CIJ en 1991, le Pr. Raymond Ranjeva est vice-président de ce principal organe judiciaire des Nations Unies - chargé d'arbitrer les conflits entre États, composé de

15 juges élus par l'AG et le Conseil de Sécurité - depuis février 2003. Le juge Ranjeva, "doyen" de la CIJ à 68 ans, est rentré à Madagascar en avril de l'année dernière au bout de son 2e mandat et fort de ses 18 ans d'expériences, en terme de règlement de conflits et de différends les plus complexes. Avant son élection à la CIJ, le Docteur d'État en Droit (agrégé de l'Université de Paris II) Raymond Ranjeva a été le premier recteur de l'Université d'Antananarivo. Il enseignait aussi à l'Académie militaire à Antsirabe et à l'École nationale d'administration de Madagascar. Il est membre du Conseil Pontifical Justice et Paix et du Comité malgache des droits de l'homme dont il était le fondateur en 1971. Contrairement à de nombreux intellectuels malgaches ayant évolué à l'étranger depuis des années, le Pr Ranjeva continue à maîtriser parfaitement sa langue maternelle : quand il résidait à La Haye siège de la CIJ, il effectuait régulièrement des voyages dans son pays, au moins trois fois par an. Il est réputé "propre et intègre mais discret". Il est le frère aîné du général Marcel Ranjeva, ancien ministre sous Zafy, Ratsiraka et Ravalomanana. Raymond Ranjeva est père de 5 enfants. Son épouse Yvette Rabetafika est ambassadeur déléguée permanent auprès de l'Unesco. Le Pr. Ranjeva peut être considéré comme "Le Malgache le plus haut placé du monde". En tout cas, il est bien "au dessus de la mêlée".

P.R.

Source : <http://www.clicanoo.re/11-actualites/30-ocean-indien/255535-madagascar-le-juge-ranjeva-propose.html>